

**Direction de l'autonomie**

**REF : DA2016005**

**Signataire : M. Le Carrou**

Séance du Conseil Municipal du 15/12/2016

**RAPPORTEUR : Sofienne KARROUMI**

**OBJET : Signature de la convention pluriannuelle 2016-2019 pour le déploiement de places de l'expérimentation "places de SSIAD renforcées".**

**EXPOSE :**

Le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) d'Aubervilliers a candidaté dans le cadre de l'appel à projet lancé le 15 juin 2016 par l'Agence Régionale de Santé (ARS), pour le déploiement de places de l'expérimentation « places de SSIAD renforcées » (34 dossiers déposés au total en Ile de France).

La commission régionale consultative composée de représentants de l'ARS, des Conseils Départementaux, de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, des représentants des fédérations et des usagers a retenu la candidature d'Aubervilliers. Sur le département de la Seine-Saint-Denis seule la ville d'Aubervilliers a reçu un avis favorable.

Le principe de cette expérimentation d'une durée de 3 ans, est d'apporter un complément de financement sur une partie des capacités des SSIAD, afin de renforcer la durée des interventions, leur fréquence et les modalités d'intervention auprès des personnes âgées en forte perte d'autonomie et/ou atteintes de poly-pathologie et/ou en situation d'isolement social.

20 places sont ainsi déployées par département et engage le SSIAD porteur dans une démarche projet pilotée par l'ARS Ile-de-France, visant à mesurer l'impact des ces interventions auprès de ce public fragile.

Ces 20 nouvelles places « renforcées » portent la capacité totale à 130 places pour personnes âgées, ce qui permet à la fois d'augmenter l'offre de soins sur la ville et de bénéficier de crédits supplémentaires de 460 000 € compensant la perte de financement de la CPAM et de l'ARS depuis 2 ans.

Ce financement conduit à disposer d'un montant supérieur de 39% par rapport aux places actuelles, soit 23 000 € par place au lieu de 14 000 € actuels. Il va permettre le recrutement de personnels soignants, tels qu'un(e) infirmier(e) coordinateur (trice), des aides soignants et infirmiers(es) afin de mettre en œuvre les visites à deux professionnels soignants de 7h30 à 13h et de 16h à 21h, de réaliser des actes techniques auprès des patients.

Cette dotation sera allouée en année partielle en 2016, soit 1 mois et fera l'objet d'un arrêté de tarification dans le cadre de la campagne budgétaire 2016. La dotation sera allouée en année pleine à partir de 2017 jusqu'à 2019.

Afin de permettre le versement des recettes attendues dans le cadre de cette expérimentation de places de SSIAD renforcées avec l'Agence Régionale de Santé il est demandé à madame la maire de signer la dite convention susvisée, et tout document afférent à la convention.

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DU 15 DECEMBRE 2016**

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 33

**L'AN DEUX MILLE SEIZE**, le 15 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 06 décembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, MM. KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, MERCADER Y PUIG Maria. M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

**MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mmes YONNET Evelyne, KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,**

**POUVOIRS :**

Mme CHERET Magali	Représentée par :	M. BEAUDET Pascal
M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
Mme TLILI Leïla,	Représenté par :	<b>M. TLILI Mohamed Fathi</b>
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. CHOUDER Fethi
Mme NEDELEC Soizig	Représentée par :	M. DAGUET Anthony
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. SANON Guillaume	Représenté par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	Mme KHELAF Djamila
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. GARNIER Daniel

M. BENKHELOUF Boualem représenté par M. CECCOTTI-RICCI Roland à partir de la question n°231  
M. AIT-BOUALI Omar ayant quitté la séance à partir de la question n°243

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. ZORGANI Mourad, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

**Secrétaire de séance** : Mme GRARE Laurence

Direction Générale de la Solidarité et de la Proximité / Direction de l'Autonomie / CCAS

Direction de l'autonomie

REF : DA2016005

Signataire : M. Le Carrou

**OBJET :Signature de la convention pluriannuelle 2016-2019 pour le déploiement de places de l'expérimentation "places de SSIAD renforcées".**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** l'avis d'appel à candidatures publié le 16 juin 2016 par l'ARS pour le déploiement de « places de SSIAD renforcées » sur la région Ile-de-France,

**Vu** l'avis de la commission régionale consultative publiée le 27 octobre 2016

**Vu** la décision favorable de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France en date du 7 novembre 2016

**Considérant** que le SSIAD de la ville d'Aubervilliers présente des prises en charge de patients relativement lourdes, nécessitant plusieurs passages de soignants 7 jours sur 7 sans crédits supplémentaires.

**Considérant** que les moyens alloués dans le cadre de cette expérimentation visent à maintenir les personnes en forte perte d'autonomie ou atteintes de poly-pathologies au domicile.

**Considérant** l'identification du besoin local et ainsi l'intérêt que représente l'expérimentation sur 3 ans, y compris sur le versant de la prévention.

**Considérant** qu'il y a lieu de signer la convention pluriannuelle pour l'expérimentation « places de SSIAD renforcées », formalisant les engagements de la ville gestionnaire des places et de l'ARS qui les finance.

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**AUTORISE**, la maire à signer la convention pluriannuelle 2016-2019 pour le déploiement de places de l'expérimentation « places de SSIAD renforcées » entre l'ARS et la ville d'Aubervilliers et tout document afférent à la convention.

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG  


Reçu en préfecture le : 16/12/2016  
Publié le : 16/12/2016  
Certifié exécutoire le : 16/12/2016

L'adjointe  
Maria MERCADER Y PUIG  
